

5.10.2016

SQUASH

Composition de la commission mixte nationale

FFSquash : Yann MENEGAUX (entraîneur national)

FF Sport U : Olivier FRONTON (INSA Lyon) – Christophe MILLARD (directeur national adjoint)

Entraîneur national universitaire : Olivier FRONTON

1 – Date limite de retour à la Nationale des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

24 février 2017

Chaque CR Sport U se doit d'organiser un championnat d'académie. Si l'effectif est insuffisant (moins de deux étudiants), le joueur doit impérativement participer à un championnat organisé par une académie voisine pour prétendre à une qualification au championnat de France universitaire.

2 – Date et lieu du championnat de France

Du 29 au 31 mars 2017
à Tours

3 – Formule sportive

Le CFU est homologué par la Fédération Française de Squash.

Le championnat de France universitaire se déroulera sur 3 jours avec épreuve par équipes (trio) le premier jour. Il n'y a pas de quota de qualification pour ces équipes.

3.1 Championnat de France par équipes : 29 mars

Il s'agit d'un championnat de France par équipe mixte d'une même association sportive **ou d'une même académie** (3 joueurs différents obligatoirement) en formule trio à l'américaine (relais).

La rencontre opposera 2 équipes **mixtes** de 3 joueurs. Au sein d'une équipe chaque joueur sera répertorié **A, B et C**. Les joueurs A de chaque équipe se rencontreront, puis les B et ensuite les C.

Le comptage des points :

Un point sera attribué à chaque échange gagné. Le serveur, en gagnant un échange, marquera un point et gardera le service. Le receveur, en gagnant un échange, marquera un point et deviendra le serveur.

Une partie se jouera au meilleur du jeu ou des 3 jeux, qui se joueront en 33 points chacun.

Les joueurs A débiteront la partie et s'arrêteront de jouer dès qu'un des deux atteindra le score de 11 points. Les joueurs B prendront leurs places en conservant le score acquis et s'arrêteront dès que celui-ci atteindra 22 points pour l'un ou l'autre des joueurs, et enfin viendra le tour des joueurs C qui, en conservant également le score acquis, termineront le jeu lorsque l'un des deux atteindra 33 points.

Un titre de champion de France par équipe sera attribué.

3.2 Championnat de France individuel : 30 & 31 mars 2017

Pour postuler les joueurs doivent impérativement avoir participé à un championnat d'académie ou à un championnat conférence.

Il comportera :

- Une équipe élite (32 garçons et 16 filles), les tableaux seront organisés en fonction des classements fédéraux. La licence compétition FF Squash est obligatoire pour participer.
- Une épreuve de « coupe de France »*, (32 garçons et 16 filles)
Ne peuvent participer à la coupe de France que les étudiants non classés et n'ayant pas eu de classement toute catégorie confondue.
Le tableau sera réalisé par tirage au sort en respectant la provenance des étudiants.

Il sera organisé en tenant compte du classement des participants et si nécessaire, une assimilation sera réalisée pour les étudiants étrangers. Tout participant devra jouer tous les matches prévus par l'organisation. Un classement complet sera établi. Les matches des plateaux se dérouleront, à la discrétion du juge-arbitre, en 2 ou 3 jeux gagnants, ceux du tableau direct en 3 jeux gagnants. Les titres individuels seront attribués en jeunes gens et en jeunes filles.

3.3 Mode de sélection individuelle

Le champion d'académie sera qualifié d'office.

La CMN déterminera les autres qualifiés au regard des critères suivants (par ordre de priorité) :

- ◇ Etude du classement fédéral du joueur
- ◇ Etude de la dynamique académique (nombre de compétitions, d'engagés...)

Les demandes de qualifications exceptionnelles seront examinées par la commission mixte nationale conformément au règlement général de la FF Sport U. Seules les Q.E. des étudiants classés au minimum 2^{ème} série seront examinées.

Les joueurs(euses) participants(es) au circuit P.S.A et W.I.S.P.A. seront autorisés(ées) à participer au championnat de France sans avoir à disputer les épreuves académiques. Les candidatures de ces joueurs et joueuses seront examinées par la CMN après avis des CR Sport U concernés.

4 – Règlement sportif

En l'absence de règlement FF Sport U, c'est le règlement FFSquash qui sera appliqué.

5 – Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur